

## ENQUÊTES PUBLIQUES

### MODIFICATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS DE SONNAZ et VOGLANS .

L'enquête publique aura lieu du **lundi 04/11/24 à 8h30** au **jeudi 05/12/24** .  
Vous pourrez consulter les dossiers et soumettre vos contributions par les moyens suivants :

- En version papier en mairie de Voglans aux horaires d'ouverture habituels
- Sur le site internet de la commune : [www.mairie-voglans.fr](http://www.mairie-voglans.fr)

### PLAN DE MOBILITÉ DE GRAND LAC

Le 9 juillet 2024, le conseil communautaire de Grand Lac a délibéré pour prescrire l'élaboration du Plan De Mobilité de Grand Lac à l'échelle des 28 communes du territoire et définissant les modalités de concertation.

Ce projet a été arrêté par le conseil communautaire le 9 juillet 2024 et a été soumis pour avis pendant 3 mois (communes et personnes publiques associées).

Le dossier ainsi arrêté et accompagné des avis est soumis à enquête publique **du lundi 18/11/2024 à 9h00 au vendredi 3/01/2025 à 17h00 précises.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public au siège de Grand Lac et dans les 28 communes du territoire pour être consulté aux jours et heures habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

**Le dossier est consultable en mairie et en ligne sur le site de la mairie ainsi que les dates des permanences de la commissaire enquêtrice.**

### DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ SARP CENTRE EST

L'enquête publique aura lieu du **lundi 25/11/24 au jeudi 23/12/24** .

Vous pourrez consulter les dossiers et soumettre vos contributions par les moyens suivants :

- En version papier en mairie de Voglans aux horaires d'ouverture habituels
- Sur le site internet de la commune : [www.mairie-voglans.fr](http://www.mairie-voglans.fr)
- Permanences du commissaire enquêteur : M. Christian PIGNOL  
Les lundis 25 novembre, 2 décembre, 16 décembre et 23 décembre de 15h à 18h en mairie de Voglans .

## HORAIRES MAIRIE FIN D'ANNEE

Pendant les vacances de fin d'année la mairie sera ouverte :

les lundis 23 et 30 décembre de 15h à 19h

les vendredis 27 décembre et 3 janvier de 8h30 à 14h30

## INFOS ANIMATIONS

### DIMANCHE 01 DECEMBRE

#### REPAS DES AÎNÉS

11h45 Salle Belle Eau  
Complexe Noël Mercier

### VENREDI 6 DECEMBRE

#### MARCHÉ DE NOËL

Animations, Artisanat, Musique...  
Place du village  
*En cas de pluie salle Belle Eau*

#### APE

#### VENTE DE SAPINS

### SAMEDI 7 DÉCEMBRE

#### MEDIATHEQUE MEDIA'LAC SPECTACLE DE NOËL

Offert par la mairie  
"Joyeux Noël Biquou"  
Par la compagnie La Roulotte  
10h30 Gymnase

### SAMEDI 14 DECEMBRE

#### LOISIR MUSIQUE

#### CONCERT

#### ZIK AND PROGRESS (rock)

#### EXPOSITION

#### Chloé MAINGAULT

#### Et Claudine JOMMETTI

19h30 Salle Belle Eau  
Complexe Noël Mercier

### MARDI 31 DECEMBRE

#### FOOT SUD LAC

#### REVEILLON DANSANT

Animé par l'orchestre F; PELUSO  
Salle Belle Eau  
Complexe Noël Mercier  
Inscription au 06 85 59 79 19

## MEDIA'LAC

Lors de la séance du 7 octobre 2024, après une analyse approfondie des différentes options, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer la **gratuité du prêt des documents de la Médiathèque**. Cette décision vise à favoriser l'accès pour tous à la culture, à l'éducation et à l'information.

L'objectif est de renforcer l'engagement culturel de la commune et de permettre à tous les habitants de profiter des nombreux services et ressources de la médiathèque.

## RLPi : REGLEMENT LOCAL de PUBLICITE intercommunal

Le RLPi est le document de référence qui permet d'encadrer les caractéristiques (nombre, taille, type ou encore éclairage) des supports de publicité et des enseignes. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui permet d'adapter les règles nationales existantes aux spécificités locales.

### Quels sont les objectifs du RLPi ?

Concilier protection des paysages urbains, ruraux et naturels et visibilité des activités économiques, toutes deux vectrices d'attractivité pour le territoire.

Harmoniser et simplifier les règles applicables pour faciliter leur appropriation par les usagers et les professionnels.

Le RLPi impacte donc de nombreux aspects de la vie quotidienne, que l'on soit habitant du territoire ou seulement de passage : intégration et place des dispositifs dans le paysage, mais également règles applicables à respecter si l'on est professionnel de l'affichage, commerçant, artisan, association ou particulier exerçant une activité à domicile...

### Comment s'informer et participer aux réflexions ?

Les documents relatifs à la procédure ainsi que les documents clés de travail sont mis à disposition du public au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion :

- en téléchargement sur le site internet de Grand Lac et celui de la mairie,
- en consultation papier en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

## UN SPORTIF A L'HONNEUR

Le club Self Defense Système 73 a aligné 3 adhérents pour la première fois depuis sa création au **championnat du monde de Krav Maga à Paris**.

Félicitations à **Mustapha Benyamna, citoyen voglanais qui est revenu avec une médaille d'or** en Combat libre dans la catégorie Vétéran 1 de moins de 73 kg !



## COUP DE CŒUR DE MEDIA'LAC

### LE GARDIEN DE TEHERAN de Stéphanie PEREZ

L'histoire du gardien du musée de Téhéran, un homme seul face à la menace des religieux fanatiques qui a réussi à sauver 300 chefs d'œuvre d'art moderne, le trésor de l'Impératrice des arts.

Printemps 1979, Téhéran.

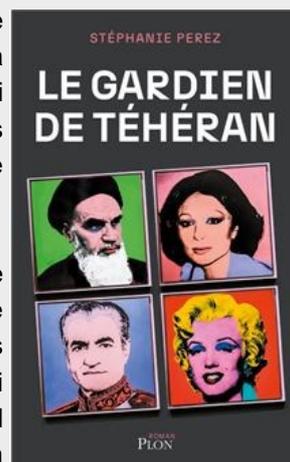
Alors que la Révolution islamique met les rues de la capitale iranienne à feu et à sang, les Mollahs brûlent tout ce qui représente le modèle occidental vanté par Mohammad Reza Pahlavi, le Chah déchu, désormais en exil.

Seul dans les sous-sols du musée d'Art moderne de Téhéran, son gardien Cyrus Farzadi tremble pour ses toiles.

Au milieu du chaos, il raconte la splendeur et la décadence de son pays à travers le destin incroyable de son musée, le préféré de Farah Diba, l'Impératrice des arts.

Près de 300 tableaux de maîtres avaient permis aux Iraniens de découvrir les chefs d'œuvre impressionnistes de Monet, Gauguin, Toulouse-Lautrec, le pop art d'Andy Warhol et de Roy Lichtenstein, le cubisme de Picasso ou encore l'art abstrait de Jackson Pollock.

Mais que deviendront ces bijoux que les religieux jugent anti islamiques ? Face à l'obscurantisme, Cyrus endosse, à 25 ans à peine, les habits un peu grands de gardien d'un trésor à protéger contre l'ignorance et la morale islamique.



### Réglez votre thermostat à une température raisonnable

- Chauffez à 19°C dans les pièces à vivre (salon, cuisine) et à 16-17°C dans les chambres. Chaque degré en moins peut réduire votre consommation d'énergie de 7 %.
- Pensez à baisser encore la température lorsque vous êtes absent ou la nuit (si possible avec un programmateur).
- Fermez les volets et rideaux le soir pour conserver la chaleur.
- Vérifiez l'isolation de vos fenêtres et portes pour éviter les pertes thermiques.

Ces gestes simples contribuent à économiser l'énergie tout en réduisant votre empreinte carbone